



RENTREE SCOLAIRE
2022-2023

INSCRIPTION
LISTE DES DOCUMENTS
POUR LE DOSSIER

Dossier complet à fournir

Auprès de : Responsable Pôle Education Mr Nasser El Bazazi,
Bureau 3 de la Maison des Associations
Les Lundis et Mardis matin de 8h45 à 11h15
education@les-vans.fr / 04.82.77.48.01

Premier contact avec les directrices des écoles maternelle et élémentaire publiques

Mme Veyrenc Noëlle Ecole maternelle : 04.75.94.92.09.

Mme Caroline RADENNE Ecole élémentaire : 04.75.37.23.22

Éléments à fournir pour le dossier d'inscription :

- Attestation de prise en charge de la commune pour les non-résidents de la commune de Les Vans (transmettre l'attestation de la commune signée du Maire)
- Justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphonie...)
- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant (vaccin obligatoire à jour)
- Certificat de Radiation (de son ancienne Ecole)
- Caf : Attestation de quotient familial
- Formulaire d'inscription Cantine / Garderie rempli

Parents séparés :

- Jugement du tribunal
- Autorisation du parent (si garde partagée) de la scolarisation de l'enfant sur notre commune (adresse et téléphone obligatoires)

Rappel :

- En Grande Section : nés en 2017
- En Moyenne Section : nés en 2018
- En Petite Section : nés en 2019
- Pour les enfants nés en 2020 entre janvier et mai, ils seront inscrits en Toutes Petite Section **sur liste d'attente** en fonction de l'effectif global de l'école prévu pour la rentrée.
En cas d'admission à l'école, ils ne seront scolarisés que le matin.
- Les enfants nés en 2020 entre Juin et décembre ne sont pas admis à l'école